

Lancement des Commissions Territoriales de Concertation en Isère – Projet de section française du Lyon-Turin

Date : 29 septembre 2025 | **Lieu :** Bourgoin-Jallieu

Objectifs de la réunion :

- Présenter le projet de section française du Lyon-Turin, son avancée et ses prochaines étapes.
- Lancer la mission des deux Commissions Territoriales de Concertation (CTC) d'Isère et définir leurs objectifs.
- Réaliser un premier échange sur les préoccupations et les attentes des acteurs du territoire

Intervenants :

- **Mme Catherine SEGUIN**, Préfète de l'Isère
- **M. Thomas ALLARY**, Directeur des grands projets – SNCF Réseau
- **M. Matthieu COCHARD**, Directeur de projet – SNCF Réseau
- **Mme Béatrice LELOUP**, Directrice régionale – SNCF Réseau
- **M. Eric ANDRE**, Directeur de mission – Groupe Rouge Vif (concertation et communication)

Invités : mairies, présidents EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, présidents de syndicats ayant un intérêt à connaître le projet (syndicats pour élaboration et mise en œuvre des SCOT, syndicats de PNR, syndicats de gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature et de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs et représentants de l'Etat (DDT, DREAL) pour les deux commissions (Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan | Vals du Dauphiné).

➔ 112 présents sur 117 invités (voir la liste en annexe)

Introduction

La réunion est ouverte par Mme Catherine Séguin, Préfète de l'Isère, qui a rappelé l'importance du projet Lyon-Turin pour la région et pour la politique nationale de transition écologique et énergétique. Elle a souligné que ce projet s'inscrit dans une dynamique européenne visant à désaturer les grands axes routiers alpins et à favoriser le report modal vers le ferroviaire, tout en préparant les besoins futurs du transport de marchandises et de voyageurs. Par ailleurs, elle a rappelé la nécessité que ce projet s'articule avec les stratégies de mobilité régionales, notamment le SERM de Chambéry ou de Grenoble par exemple pour garantir une cohérence d'ensemble des investissements et des usages à l'échelle du territoire.

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

Mme la Préfète a également insisté sur la méthode de concertation mise en place : les Commissions Territoriales de Concertation (CTC) doivent devenir des espaces de dialogue régulier et transparent, permettant aux acteurs locaux de suivre la progression des études, faire part de leurs observations et contribuer à la recherche de solutions adaptées au territoire. Elle a d'ailleurs précisé que la création des CTC répond à un engagement pris lors de la déclaration d'utilité publique (2013), afin de garantir un ancrage local fort pour la conduite du projet.

M. Thomas Allary, Directeur des grands projets chez SNCF Réseau, a rappelé que la section française du Lyon-Turin représente une étape majeure pour le réseau ferroviaire national, car elle doit permettre de réorganiser durablement les circulations de fret et de voyageurs entre Lyon et la Maurienne. Il a souligné la nécessité d'une coordination étroite entre les études techniques et la concertation locale, afin que les préoccupations exprimées dans les territoires nourrissent effectivement les études d'insertion.

M. Eric André a ensuite précisé les règles de la réunion et a introduit les différentes parties prenantes présentes.

Présentation du projet de section française du Lyon-Turin

Mme Béatrice Leloup et M. Matthieu Cochard ont présenté le projet de section française du Lyon-Turin, un axe ferroviaire mixte fret et voyageurs de 120 km reliant Lyon, au niveau de l'aéroport Saint-Exupéry à Saint-Jean-de-Maurienne, dont environ 60% du tracé sera souterrain. Ils ont rappelé à nouveau les objectifs principaux du projet :

- Désaturer les vallées alpines,
- Favoriser le report modal vers le rail,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Connecter le tunnel de base actuellement en chantier,
- Et décharger le réseau ferré existant au profit des trains de voyageurs du quotidien en absorbant une partie du trafic fret actuel.

Les études détaillées ont démarré en 2025 et se poursuivront jusqu'en 2028. Elles permettront de confirmer le tracé, d'affiner les impacts environnementaux et agricoles et de définir les mesures d'accompagnement.

Consulter le support Powerpoint de la rencontre en pièce jointe.

Les Commissions Territoriales de Concertation (CTC)

Le rôle des CTC a été expliqué : elles serviront de plateformes d'échange entre les parties prenantes locales et SNCF Réseau, afin d'intégrer les préoccupations du territoire dans les études et la mise en œuvre du projet. Quatre CTC seront mises en place (2 en Savoie, 2 en Isère), chacune couvrant un secteur géographique spécifique.

Les membres des CTC auront pour mission de donner des avis sur les études en cours, d'aider à définir les modalités de réalisation du projet et d'assurer une vigilance collective sur ses impacts.

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

Echanges avec les participants

De nombreuses préoccupations ont été soulevées par les participants concernant l'impact du projet sur les territoires traversés. Voici les points principaux abordés :

- *Pertinence et justification du projet :*

Plusieurs intervenants (Sylvain Mora, Comité Contre le Lyon-Turin Ain, Isère, Savoie (CCLT 3D); Laurence Ferrini, CCLT Nord-Isère; Christian Ruffier, Association de Défense de l'Environnement à Chimilin (ADEC)), ont remis en question la pertinence du projet, estimant que le trafic fret actuel ne justifiait pas la création d'une nouvelle ligne et interrogeant sa temporalité (Raphaël Quesada, association Lo Parvi; Thierry Perez, député de l'Isère). Ils ont souligné que la ligne existante Ambérieu-Modane n'était pas saturée et avait bénéficié d'investissements récents. En outre, ils ont exprimé des doutes sur les gains environnementaux réels attendus si le report modal ne se concrétise pas (Stéphane Savoyat, association Quartiers Paisibles). Jean-Yves Brenier, président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, a également demandé que soient rendues publiques les données de trafic actualisées et les hypothèses socio-économiques ayant conduit à la validation du projet. Enfin, le financement du projet interroge, dans la mesure où seule la phase études est assurée à ce stade (Jean-Yves Brenier, Communauté de communes des Balcons du Dauphiné; Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, Raphaël Quesada, association Lo Parvi).

M. Cochard a rappelé que le projet s'inscrit dans une vision de long terme, au sein du corridor méditerranéen européen et qu'il vise à anticiper la croissance future du fret ferroviaire. Il a précisé que des éléments de modélisation seraient partagés avec les membres des CTC au fur et à mesure de l'avancement des études.

- *Mobilités et infrastructures existantes*

Plusieurs élus (Jean Papadopulo, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère; Jean-Yves Brenier Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné; Patrick Fiorini, Communauté de communes de l'Est Lyonnais et commune de Saint-Laurent-de-Mure; Roland Borghi, commune de L'Isle-d'Abeau)) ont interrogé SNCF Réseau sur la cohérence du projet avec les autres programmes d'aménagement, tels que les SERM ou le CFAL ou encore les travaux du tunnel du Mont-Blanc, ainsi que sur les conséquences pour les dessertes locales. Des inquiétudes ont notamment été exprimées quant à la suppression des passages à niveau, la continuité des itinéraires agricoles et la prise en compte des mobilités douces dans les zones traversées. Enfin, un élu (Régis Maillet, commune de Chimilin) a mis en avant le projet de ligne nouvelle comme étant une opportunité de renforcer le trafic voyageur de proximité sur les lignes historiques.

SNCF Réseau a indiqué que ces points feront l'objet d'un travail d'intégration spécifique dans les études d'insertion et que les collectivités seront étroitement associées aux décisions locales d'aménagement.

- *Ressource en eau :*

La protection de la ressource en eau a constitué un sujet important pour plusieurs participants (Jean-Yves Brenier, Communauté de communes des Balcons du Dauphiné; Bernard Badin, Communauté de communes des Vals-du-Dauphiné; Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère).

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

Certains ont alerté sur les risques de perturbation des nappes et captages lors du creusement des tunnels et des phases de travaux et ont demandé des garanties de suivi et de transparence. Jean-Yves Brenier, président de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, a insisté sur la nécessaire coordination étroite à mener avec les services de l'État et les syndicats de l'eau au sujet de l'entretien des marais notamment. En effet, certains craignent la gestion des déblais de chantier et le passage du tracé et leur possible interaction avec les cours d'eau, zones humides ou les zones inondables par exemple.

Matthieu Cochard a indiqué que les études hydrogéologiques allaient être approfondies dès début 2026 et qu'un dispositif de suivi en temps réel serait mis en place sur les points les plus sensibles. Il a précisé que SNCF Réseau travaillerait en lien avec les collectivités concernées pour anticiper toute incidence sur les usages locaux de l'eau. De même, une attention particulière sera portée à la prévention des pollutions accidentelles et à la sécurisation des zones de dépôt

- *Mesures compensatoires et foncier :*

Différentes interventions ont porté sur la question des compensations environnementales et de leur emprise foncière (Jean Papadopulo, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère ; Aurélien Clavel, Chambre d'agriculture ; Jean-Yves Brenier, Communauté de communes des Balcons du Dauphiné). Plusieurs élus et représentants d'associations ont souligné les difficultés croissantes à identifier des terrains disponibles pour accueillir les mesures de compensation écologique, dans un contexte où de nombreux projets structurants mobilisent déjà du foncier dans la région. Le sujet des expropriations a également été évoqué (Stéphane Savoyat, Quartiers Paisibles ; Thierry Perez, député de l'Isère).

Le représentant de la DREAL, Renaud Durand, a rappelé qu'une coordination interdépartementale serait mise en place, sous l'autorité de la Préfète de région, afin d'anticiper les besoins de compensation et d'éviter toute concurrence foncière entre projets. SNCF Réseau a confirmé que cette approche visait à optimiser la répartition des mesures et à favoriser la mutualisation des démarches environnementales lorsque cela est pertinent. Le souhait de l'association Lo Parvi d'en faire partie sera étudié.

- *Agriculture :*

Les représentants de la Chambre d'agriculture de l'Isère (Aurélien Clavel) et d'autres personnes présentes (Bernard Badin, Communauté de communes des Vals-du-Dauphiné ; Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère) ont insisté sur la nécessité d'anticiper les effets du projet sur les exploitations agricoles, dès la phase d'études. Ils ont alerté sur la rareté du foncier disponible dans le secteur et sur la concurrence croissante entre grands projets pour les surfaces agricoles, notamment dans les zones périurbaines et de plaine. Plusieurs participants ont demandé que SNCF Réseau précise rapidement les périmètres potentiellement concernés et le calendrier prévisionnel des acquisitions, afin d'éviter toute incertitude prolongée pour les exploitants. Des craintes ont également été exprimées quant au morcellement des parcelles et à la perturbation de l'organisation des exploitations, notamment à proximité des futurs chantiers ou zones de dépôt.

M. Matthieu COCHARD a confirmé que les questions agricoles feront l'objet d'un dispositif dédié, associant la Chambre d'agriculture, la DDT et les collectivités concernées et qu'un état

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

initial des exploitations sera réalisé avant toute proposition de mesure de compensation. Il a rappelé que l'objectif de SNCF Réseau est de limiter autant que possible les emprises sur le foncier agricole et de travailler à des solutions de rétablissement fonctionnel lorsqu'une exploitation est traversée.

○ *Retombées locales*

Deux élus (Edmond Decoux, commune de Chimilin ; Bernard Badin, Communauté de communes Les Vals du Dauphiné) ont souhaité des précisions sur les retombées économiques locales : emplois directs et indirects, hébergement, recours à des entreprises locales.

Il a été rappelé qu'une démarche Grand Chantier sera déployée en temps voulu pour accompagner ces enjeux, en lien avec les services de l'Etat, les collectivités et SNCF Réseau.

○ *Méthodologie et calendrier de la concertation :*

Certaines personnes (Bernard Badin, Communauté de communes Les Vals du Dauphiné ; Raphaël Quesada association Lo Parvi ; Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère ; Jean Papadopulo, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) ont affirmé leur souhait de disposer d'une vision claire du calendrier des prochaines étapes et des modalités de fonctionnement des CTC. La question du traitement des contributions au fil des échanges a également été soulevée, de même que la volonté d'aborder, dès la prochaine réunion des éléments plus techniques et concrets (contraintes locales, tracés, variantes etc).

Il a donc été rappelé qu'un projet de charte de fonctionnement serait transmis avec le présent compte-rendu afin de formaliser le cadre d'échanges et les engagements réciproques entre l'État, SNCF Réseau et les acteurs locaux. L'attente d'un dialogue plus opérationnel a été notée par SNCF Réseau qui a indiqué prévoir la mise en place de formats complémentaires entre les réunions plénières des CTC pour traiter de sujets spécifiques.

Prochaines étapes

Un projet de charte de fonctionnement des CTC sera envoyé aux participants pour avis en même temps que ce compte-rendu. Après collecte des retours, la charte sera soumise à la signature des membres lors de la prochaine réunion, prévue pour le printemps 2026.

Les participants seront également invités à participer activement à la suite des travaux des CTC. Un programme de travail, élaboré à partir des échanges de cette réunion et du calendrier des études, sera proposé et soumis à l'avis des participants en même temps que ce compte-rendu.

Les réunions bilatérales avec les acteurs du territoire se poursuivront.

Conclusion

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

En conclusion, la préfète de l'Isère a salué la qualité des échanges et l'engagement des participants, soulignant qu'ils traduisent l'intérêt du territoire pour le projet et la volonté de travailler collectivement dans la durée. Elle a rappelé que le projet de section française du Lyon-Turin s'inscrit dans la stratégie nationale de transition écologique et de désaturation des axes alpins, tout en devant être construit en lien étroit avec les territoires concernés. La concertation, a-t-elle précisé, ne se limite pas aux réunions plénières : elle repose sur un travail continu et partenarial, associant élus, acteurs locaux et services de l'État. Mme la Préfète a également insisté sur la nécessité de coordonner les politiques publiques autour des enjeux de foncier, d'eau et de compensation environnementale, et sur la complémentarité du projet avec les démarches régionales de mobilité, notamment dans le cadre du SERM. Enfin, elle a invité les membres de la CTC à poursuivre les échanges de manière constructive et à transmettre leurs remarques ou propositions à l'adresse suivante concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr

Ce compte-rendu sera disponible sur le site internet du projet pour une transparence totale et un suivi des échanges.

NOM	Prénom	Entité/ fonction	Présent.e
			Personne hors-liste accueillie le jour de la CTC
A			
ALLAROUSSE	Virginie	Mairie de Satolas-et-Bonce	X
ALLEGRE	Paul	Préfecture Savoie	X
AUGOYARD	Anne-Charlotte	SNCF RESEAU	X
AYMOND	Matthieu	SNCF RESEAU	X

B			
BABOUIN	Vincent	Mairie de Colombier-Saugnieu	
BADET	Emmanuel	CCLT Nord Isère	X
BADIN	Bernard	Communauté de communes Vals du Dauphiné	X
BARBIER	Emilie	Chambre d'agriculture 69	X
BEAUGELIN	Renée	Mairie de Rochetoirin	X
BEHIELS	Lili	Sénat	X
BEJAOUI	Salim	Mairie de la Verpillère	X
BELLE	Jeanne	CCLT 3D	X
BENAYOUN	Nicolae	CCLT Lyon	X
BERAUD	François	FNE Isère	
BERGER	Dominique	Mairie de Vaulx-Milieu	
BERNARD	Bruno	SEPAL	
BERNOLLIN	Patrick	LPO Rhône	
BERTHOLLIER	Christian	SIE Guiers-Ainan	
BLANC	Etienne	Sénateur du Rhône	X
BLANC	Aurélien	Mairie de Saint- Marcel-Bel-Accueil	X
BLANC-VOUTIER	Mireille	Conseil départemental Isère	X
BLANDIN	Patrick	Mairie de Saint-Clair-de-La-Tour	X
BOCK	Claire	SNCF RESEAU	X
BOISSON	Richard-Daniel	Sous-Préfet de la Tour-du-Pin	
BOLLEAU	Alexandre	CCBD	X
BONNETAIN	Jean-Paul	SCOT Nord-Isère	X
BORGHI	Roland	Mairie de l'Isle d'Abeau	X
BOUDRY	Emmanuel	SEMIDAO	X
BRENIER	Jean-Yves	CCBD	X
BROCHARD	Christophe	Mairie de Cessieu	

C			
CABANEL	Olivier	ADEC	
CADOT	Jean-Yves	Mairie de Chamagnieu	X
CARDONNE	Jennifer	Conseil régional AURA	X
CAUQUIL	Alain	Mairie de Grenay	
CEREZA	Xavier	DDT 69	
CHAPPA	Jérôme	DIPN	
CHARMETANT	Thibaud	Communauté de communes Vals du Dauphiné	X

CHENAVER	Danielle	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère	X
CHRIQUI	Vincent	Mairie de Bourgoin-Jallieu	
CLAVEL	Aurélien	Chambre d'agriculture 38	X
COCHET	Gérard	Quartiers Paisibles	X
COLIN	Laurine	SEPAL	
COQUE	Yves	CAPI	X
COSTANTINO	Pierre	Assemblée Nationale	X
COTTON DE BENETTOT	Sybille	Conseil régional AURA	
CROIBIER	Pascal	Mairie de Saint-André-le-Gaz	X
CROISE	Lise	CCLT Lyon	X
CUCHET	Christian	Sous-Préfecture de La Tour-du-Pin	X
CURT	Régis	APIE	X

D

DAVID	Nicolas	SGAR	X
DECOUX	Edmond	Mairie de Chimillin	X
DELANGE	Fabien	Frontonas Vigilance TGV	X
DELSEY	Béatrice	DDT 69	X
DEMANAS	Antony	SMMAG	
DEMY	Agnès	Syndicat des eaux des Abrets	X
DEVINAZ	Gilbert-Luc	Sénateur du Rhône	
DI FOLCO	Catherine	Sénatrice du Rhône	
DIDON	Frédéric	DDFIP	X
DOLGOPYATOFF BURLET	Céline	Conseil départemental Isère	
DOSSUS	Thomas	Sénateur du Rhône	
DUBOIS	Philippe	FNE Isère	
DUCLOUTRIER	Jérôme	Mairie de Ruy-Montceau	X
DURAND	Fabien	Mairie de Saint-Savin	X
DURAND	Renaud	DREAL	X
DUVERT	Richard	Chambre d'agriculture 38	X

E

EL HAGE	Abdallah	DREAL	X
EVARD	Marie-Christine	SCOT Nord-Isère	X

F

FERRINI	Laurence	CCLT Nord Isère	X
FERRO	Jean-Marc	APIE	X
FIORINI	Patrick	Mairie de Saint- Laurent-de-Mure	X
FIORONI	Sylvie	Mairie de Saint- Laurent-de-Mure	X
FOURNIER	Isabelle	Mairie de Saint-Victor-de-Cessieu	X
FOURNIER	Catherine	Mairie de Ruy-Montceau	X
FRACHON	Marie-Christine	Mairie de Rochetoirin	X
FRANCO	Patrice	LPO Rhône Directeur territorial	

G

GAGET	Matthieu	Mairie de Saint-Quentin-Fallavier	X
GARNIER	Jacques	Mairie de Sainte-Blandine	X
GASTALDELLO	Benjamin	Mairie Les Abrets en Dauphiné	
GAUDON	Paul	CCLT 3D	X
GENTAZ	Murielle	Lo Parvi	X
GERMAIN	Céline	ADEC	X
GIRAUD	Denis	Mairie de Ruy-Montceau	X
GIRAUD	Catherine	LPO AuRA Isère	X
GIRAUD	Emmanuel	Communauté de communes de l'Est Lyonnais	X
GIRARD	Didier	SIAGE	X
GIRIN	Pascal	Chambre d'agriculture 69	
GLEIZES	Thomas	Mairie de Saint-Didier-de-la-Tour	X
GONTARD	Guillaume	Sénateur de l'Isère	X
GORIEU	François	DDT 38	X
GOZARD	Jonathan	Mairie de Saint-Quentin-Fallavier	X
GUERARD	Vincent	APIE	X
GUETAT	Christian	Mairie de Villefontaine	X
GUILLOT	Magali	Mairie de Saint-André-le-Gaz	

H

HALGRAIN	Jérôme	DDT 38/SANO	X
HANIQUE	Danielle	Mairie de Vaulx-Milieu	X
HERNANDEZ	Christine	Conseil départemental Rhône	

I

IBANEZ	Raphaël	SIEPEL	
IDBLON	Anne-Laure	CCLT Chartreuse	X

J

JEAN-LOUIS	Charles	Sénat	X
JOLLY	Alexis	Député de l'Isère	

L

LACHAISE	Eric	SNCF RESEAU	X
LARROQUE	Jean-Christophe	Gendarmerie Nationale	X
LAVAL	Sylvain	SMMAG	
LEGAIGNOUX	Jacques	Préfecture Savoie	X
LEGAY-BELLOD	Gaël	EPAGE de La Bourbre	
LEGRAND	Bruno	CCLT Chartreuse	X
LOCATELLI	Pascal	Mairie de Vaulx-Milieu	X

M

MADINIER	Cyrille	Association des Maires Ruraux de l'Isère	
MAILLET	Régis	Mairie de Chimillin	X
MAISSE	Amandine	Communauté de communes Balcons du Dauphiné	X
MARCEL	Roger	Conseil départemental Isère	X
MARIN	Virginie	Mairie de Ruy-Montceau	X
MARTI	Patrick	Mairie de la Verpillère	X
MASSIP	Frédéric	Gendarmerie Nationale	

MERLE	Annick	Mairie de Frontonas	X
MICHALLET	Damien	Sénateur de l'Isère	X
MILLOT	Mme	DDT 38	
MONTANGON	Cendrine	Préfecture Savoie	X

N

NICOLE-WILLIAMS	Patrick	Mairie de Villefontaine	X
NOARS	Françoise	SGAR	
NOCENTI	Olivier	Syndicat des eaux des Abrets	X

P

PAGNIER	David	SYMBORD	X
PAPADOPULO	Jean	CAPI	X
PEREZ	Thierry	Député de l'Isère	X
PERRIER	Julien	FNE Isère	
PEYRONNARD	Marc	Grésivaudan Nord Environnement (GRENE)	
PIROIRD	Georges	Frontonas Vigilance TGV	X
PLATEL-LIANDART	Yoann	Mairie de La-Tour-du-Pin	X
PONCET-MONGE	Raymonde	Sénatrice du Rhône	
PORRETTA	René	COLL'in Communauté	
PRIMARD	Léontine	Mairie de Colombier-Saugnieu	X
PRUDHOMME	Jean-Paul	Chambre d'agriculture 38	X

Q

QUESADA	Raphaël	Lo Parvi	X
---------	---------	----------	---

R

RABILLOUD	Stéphane	CAPI	X
RAJON	Fabien	Conseil départemental Isère	
RAMBAUD	Didier	Sénateur de l'Isère	
RAZE	Florian	DREAL	X
RESCHE-RIGON	Frédérique	FNE Rhône	
REVOL	Celine	Mairie de Romagnieu	
REYNAUD	Jean-Louis	SIAGA	X
REYTER	Sébastien	SNCF RESEAU	X
RICHARD-BEAUMONT	Nadine	Mairie-de-Saint-Jean-de-Soudain	X
RUFFIER	Christian	ADEC	X

S

SADIN	Christine	Mairie de Satolas-et-Bonce	X
SAVOYAT	Stéphane	Association Quartiers Paisibles	X
SILVAN	Bernadette	Association Environnement DIEMOZ	X
SIMON	Catherine	Conseil départemental Isère	
SOLIER	Nicolas	Mairie de La Bâtie-Montgascon	X

T

TAUPIAC	Jean-Marc	LPO Isère	
TREVE-THOMAS	Isabelle	DREAL AURA	X

V

VALLAT-RABATEL	Guillaume	Mairie de Sainte-Blandine	X
----------------	-----------	---------------------------	---

VERJAT	Jean-Luc	Mairie de Ruy-Montceau	X
VERNAY	Aurélie	Conseil départemental Isère	
VIDAL	Paul	Sénateur du Rhône	X
VINOCHÉ	Marie	Mairie de Saint- Laurent-de-Mure	X
VITTE	Daniel	Association des Maires de l'Isère	X

W

WAJDA	Daniel	Mairie de Serezin-de-la-Tour	X
-------	--------	------------------------------	---

TOTAL PRESENTS